

17 octobre : de l'ordre politique à l'ordre policier

Sebastian Roché

Le déroulement de la mobilisation sociale en cours interroge le processus de création de la violence, tant chez les manifestants que chez les forces de l'ordre. Une analyse précise de la journée du 17 octobre permet de voir combien une réaction uniquement policière s'est substituée à une véritable réponse politique aux revendications des citoyens.

Le 17 octobre, l'intensité des dégradations, des pillages de centaines de magasins et des affrontements avec les forces de l'ordre causant des blessures dans leurs rangs a été largement documentée. Tout comme la réponse policière, d'une brutalité inouïe. À tel point que le ministre de l'Intérieur a dû abandonner, au bout de quelques jours, sa surprenante posture initiale du soir du 17 octobre selon laquelle le maintien de l'ordre n'avait pas failli. Avant de finalement accepter de reconnaître une « *perte de contrôle* ». Même s'il a proposé sa démission pour la forme, ce geste témoigne malgré tout de ce que d'aucun ont appelé un « fiasco ».

17 octobre 2026 : bilan d'une journée

Comment comprendre ce qui s'est passé ? Trois caractéristiques sont notables : la taille de la mobilisation, l'importance des désordres en sa

périphérie avec des destructions, y compris de bâtiments publics, les pillages, et le nombre de blessés et de mutilés – chez les manifestants exclusivement.

La mobilisation a été très importante, rassemblant au moins 450 000 personnes selon le ministère de l'Intérieur et 800 000 selon les organisations syndicales, en particulier autour de l'école et contre « la vie chère ». C'est un chiffre notable, plus élevé que pour la mobilisation contre la loi travail en 2016, ou contre la réforme des retraites en janvier 2020, du même ordre que les grandes mobilisations de septembre 2025 contre les orientations budgétaires, mais moins que les plus grandes mobilisations contre les retraites (2010 et 2023).

Du côté des vols et destructions, les chiffres nationaux ne sont pas encore consolidés, mais le gouvernement a donné, le 25 octobre, un bilan de 1 522 commerces « touchés ». À Paris, la mairie fait état de 450 commerces dégradés au cours du week-end, dont 228 pillés, c'est-à-dire environ la moitié. En extrapolant ce ratio de $\frac{1}{2}$ à l'hexagone, on peut imaginer que 750 commerces ont été vidés de leur marchandise. Pour les bâtiments publics, il n'existe pas de recensement, mais l'hôtel de ville de Limoges, la maison du tourisme de Lyon ont été incendiés tandis que des intrusions ont eu lieu à la mairie de Marseille, Anger, Lille, et dans la préfecture d'Angers et la résidence préfectorale de Bordeaux. Le type d'établissement le plus souvent pris pour cible était incontestablement les magasins.

Le bilan humain est très lourd. Du côté de la police, on a pu voir sur les vidéos des policiers exposés à des projectiles nombreux, et même un policier au sol touché par l'un deux, par exemple, attestant de la vigueur des heurts. Le ministère de l'Intérieur a fourni des chiffres peu réalistes, de l'ordre du millier de blessés. Les blessés sont devenus un élément de langage du ministère de l'Intérieur servant à la victimisation des fonctionnaires et à justifier une supposée « *proportionnalité* » de la réponse. Mais, on ne peut savoir ni ce que ces chiffres recouvrent, ni ce qu'ils agrègent exactement en raison de l'absence de définition médicale de l'unité de compte (la « blessure ») chez les policiers ou les manifestants. Les chiffres sont invérifiables, la procédure de comptage n'étant pas connue, et aucun accès aux données n'étant autorisé. On sait par ailleurs que les préfetures sous estiment nettement les blessures chez les manifestants, volontairement d'après des témoignages de policiers lors d'autres mouvements¹.

En revanche, on sait mieux dénombrer les blessures les plus graves, c'est à dire les mutilations et les décès. Deux manifestants sont morts, sans que le lien avec l'action de la police soit aujourd'hui établi par voie d'enquête. Selon le décompte du neurochirurgien Laurent Thinès, les blessures irréversibles (perte de la vision, visage cassé, membre ou partie d'un membre arraché – pied, main, doigt, phalange par exemple), sont toutes causées sur des manifestants ou des passants, et principalement des adolescents. Ainsi, quatre personnes sont éborgnées au LBD ou à la grenade explosive ; une a le visage fracassé par une grenade ; quatre ont perdu un pied, une main ou des doigts, des phalanges ou leur mollet par l'usage des grenades explosives. Au total, on dénombre donc neuf victimes de blessures irréversibles. C'est sans compter une artère fémorale sectionnée, cuisse ou bras perforé, les éclats de grenades dans le ventre, entre autres. À l'échelle des deux dernières décennies, ce bilan policier est le plus sanglant pour une seule journée. Aucun policier ne souffre d'une blessure comparable.

À l'échelle des deux dernières décennies, ce bilan policier est le plus sanglant pour une seule journée

Le bilan humain payé par les participants ou observateurs, lycéens, touristes, journalistes est un indicateur de la brutalité policière, c'est-à-dire une mesure unique d'un phénomène bien plus large. En effet, les vidéos qui attestent de comportements policiers qui ne respectent ni le code de déontologie, ni le Schéma National du Maintien de l'Ordre, ni les règles d'usage des armes à feu à létalité réduite sont tellement nombreuses que nous renonçons ici à les citer tous. Parmi les plus emblématiques, et les plus dangereux, on trouve les tirs à l'arme à feu sublétales ne respectant pas les règles (distance, type de lancer de grenade), la stricte nécessité de l'usage de ces armes qui ne doivent l'être qu'en dernier recours, le fait de menacer des manifestants ou des journalistes avec le LBD. Mais aussi l'absence de sommation avant les charges, l'utilisation de voitures comme des armes de

dispersion des manifestants, l'absence de port du numéro d'identification qui empêche de reconnaître l'auteur d'un geste non-professionnel ou carrément illégal. Soulignons en passant que la redevabilité de l'administration est un principe de la Déclaration des Droits de l'homme, et donc du bloc constitutionnel français. Le maire de Marseille a souligné, à l'inverse, la passivité des compagnies de CRS lors de l'intrusion dans l'hôtel de ville. Ainsi, c'est toute la chaîne de commandement local qui ne joue qu'insuffisamment ou pas du tout sa fonction d'encadrement des agents. Ce faisant, les cadres semblent répercuter au plan local les instructions ministérielles sur lesquelles nous allons ensuite revenir pour comprendre les motivations des policiers.

« *Qu'ont-ils dans la tête ?* »

S'agissant des manifestants pacifiques, leur motivation est claire et ne nécessite pas de longs développements. Exercer son droit à manifester collectivement est une manière de contribuer au fonctionnement de la démocratie dans son volet participatif, et son caractère essentiel a provoqué son intégration au bloc constitutionnel français. Le refus par le gouvernement d'écouter les revendications pousse logiquement les manifestants à montrer leur nombre dans la rue – un élément important de tout rapport de force politique. La brutalité dont la police a fait preuve à l'égard des lycéens a peut-être poussé certains d'entre eux à se radicaliser, et à penser prendre une revanche dans la rue. On ne le sait pas avec certitude, mais pendant le mouvement des Gilets Jaunes – autre moment d'intense usage des armes à feu sublétales – le ressentiment vis-à-vis des policiers était également devenu un moteur propre de mobilisation, voire d'agressivité. À l'époque, le terme d'« ultra-jaune » avait été utilisé pour ce segment des manifestants. S'agissant des bâtiments publics touchés, leur petit nombre interdit de dégager à peu de frais une explication simple pour ces actes, d'autant que les groupes de gauche extra-parlementaire, qui mettent en avant leur rejet des symboles du capitalisme globalisé, n'ont pas l'habitude de les cibler. Comme le résume le politiste Arthur Pouliquen, il est exact que « *le refus de la représentation, la spontanéité, la disparition des frontières entre geste*

politique et geste délinquant, tout cela, ce sont des choses portées historiquement par le mouvement autonome² ». Mais comme ce n'est pas en brûlant la mairie d'une ville moyenne qu'on provoque une insurrection, les causes restent à trouver.

La brutalité dont la police a fait preuve à l'égard des lycéens a peut-être poussé certains d'entre eux à se radicaliser, et à penser prendre une revanche dans la rue

Surtout, comment expliquer l'essentiel des troubles, le fait que des personnes aient forcé des centaines de magasins et volé leur contenu ? S'agissant des désordres, le Président de la République a prononcé ces mots lors de son allocution le 18 octobre : « *En regardant ces images, nous nous sommes tous demandés : qu'ont-ils dans la tête ? Comment des Français peuvent-ils faire cela à la France ? Pourquoi ? [...] Comment peuvent-ils en arriver là ? [...] Rien ne le justifie. Rien ne l'explique. Rien ne l'excuse.* » Pour remédier à un phénomène, il est nécessaire d'en connaître les causes. Si leur analyse n'est pas aisée, il existe cependant des explications, au moins pour les aspects les plus massifs : les pillages. Dans *Social Theory and Social Structure* (1949), Robert K. Merton montre que les délinquants adhèrent pleinement aux objectifs de réussite de la société globale (richesse matérielle, statut social, consommation). Ils ne souffrent pas d'un défaut d'intégration culturelle, mais d'une exclusion économique. Ainsi, la société de consommation stimule les désirs de réussite financière et de consommation ostentatoire. Or, la pauvreté limite l'accès aux moyens structurels légaux (études longues, réseaux professionnels, emplois stables). La délinquance devient alors un moyen alternatif pour réaliser ces aspirations. On sait que les zones pauvres des villes, les banlieues, sont les lieux où les « moyens structurels légaux » sont les moins bien garantis, et également que les pratiques policières discriminatoires qui y prévalent alimentent une relation tendue avec les jeunes hommes.

À la question « *qu'ont-ils dans la tête ?* » on peut donc simplement répondre : « *leur expérience de la structure sociale et de la police* ». Il nous faut souligner la conclusion de Merton, selon lequel la déviance n'est pas le produit d'une pathologie individuelle, mais une réponse normale à un déséquilibre au sein de la structure sociale. C'est une explication particulièrement convaincante s'agissant d'un phénomène de masse comme celui des pillages de centaines de magasins par des groupes non-coordonnés et des affrontements avec la police.

La République et sa police

On peut interpréter la journée du 17 octobre comme l'addition de protestations politiques qui mêlent divers mécontentements dont celui des lycéens, combinée à l'irruption de groupes périphériques, avec leurs motivations propres. La tension de la journée repose probablement sur des causes structurelles et des causes politiques relatives à la gestion du conflit, et en particulier la vision du mouvement par les autorités comme un problème de police et non pas un problème politique, et ce dès ses débuts. Un gouvernement qui fait de l'ordre policier le socle de l'ordre politique s'engage en effet dans une voie de confrontation directe plutôt que de médiation politique. Or, une telle orientation a souvent pour effet d'ouvrir une fenêtre d'opportunité pour tous les groupes sociaux qui ont une revanche à prendre. La faible capacité des organisations syndicales en France à canaliser les mécontentements peut également jouer un rôle, bien qu'elle explique imparfaitement les variations dans le désordre d'une journée de protestation à l'autre. Pour le dire simplement, le gouvernement a fédéré les mécontentements et les frustrations, et par sa politique policière brutale, et même sanglante, a légitimé l'usage de la violence dans les relations sociales, y compris contre la police et les bâtiments publics dans une moindre mesure. De plus, le choix de la confrontation par la police, dès le matin du 17 octobre, reconstitué patiemment par *Mediapart*, montre que sur la place de la République, « *la première grenade de gaz lacrymogène, côté rue du Faubourg-du-Temple, a été lancée par des fonctionnaires de la Brav-M, sans sommation audible et alors qu'ils n'étaient pas en danger* »³. Il est illustré par un nombre de gardes à

vue sans précédent (2513 pour cette seule journée, selon le ministère de la Justice) – une tactique qui n’a pas empêché les pillages.

Il est essentiel de comprendre que le gouvernement tend à confondre l’ordre politique et l’ordre policier, rompant avec une approche qui vise à combiner l’ordre public et le droit à manifester, misant tout sur l’usage des armes sublétales et les interpellations en masse, avec leur cortège de blessures. Au soir du 17 octobre, le Premier ministre l’a exprimé de manière très simple : « *Soit on est dans le camp de la République, et donc des forces de l’ordre* ». L’idée est simple : pour lui, la République c’est l’ordre policier défini par le gouvernement. Sa République exclut explicitement dans son discours que l’opposition puisse critiquer le gouvernement et sa politique, et en fait la responsable de l’enflamment du pays. Pour lui, les citoyens en colère sont des séditeux. En faisant une équivalence entre « la République » et « les forces de l’ordre », il réduit l’ordre politique à l’ordre policier. L’approche qu’il décline ce soir-là est en réalité présente dès le début du mouvement et explique l’engrenage qui a mené à la confrontation. Le 18 octobre, dans son allocution, le Président tiendra les mêmes propos, parlant « *des factieux, issus de groupuscules d’ultra-gauche, rejoints par de nombreux délinquants se sont livrés à une violence débridée* ».

Bien avant les heurts qui vont se produire dans les semaines suivantes et le 17 octobre, dès le 28 septembre, dans la cour du ministère de l’Intérieur, la faible inclination du gouvernement à négocier est d’emblée affichée. Le ministre de l’Intérieur se veut intraitable et prend le pas sur celui de l’Éducation. Si ce dernier rappelle que la manifestation est un droit et met en place une plate-forme électronique de recueil des griefs, il est de facto marginalisé par la stratégie du président de la République, du Premier ministre et du ministre de l’Intérieur. La ligne directrice de la réponse gouvernementale est énoncée par Laurent Nuñez ce soir-là : « *le mouvement, je crois qu’on peut le qualifier d’emblée de violences urbaines* » et « *dans ce contexte, la participation d’un certain nombre d’élus de La France Insoumise à ces mouvements est totalement irresponsable, je pèse mes mots* ». Il fixe un seuil d’intervention policière au plus bas niveau des troubles : « *quand il y a des dégradations, des prises à partie des forces de sécurité intérieure, il y a systématiquement des interventions de police* ». Cela se traduira par des nombres journaliers d’arrestations jusque-là inconnu, même en situation d’émeutes,

alors qu'il s'agit à ce moment-là de lycéens qui bloquent des établissements. Le ministre donne un blanc-seing à la police (« *les forces de sécurité intérieures sont intervenues systématiquement à bon escient* »).

Une telle orientation a souvent pour effet d'ouvrir une fenêtre d'opportunité pour tous les groupes sociaux qui ont une revanche à prendre

Il est probable que cette lecture politique ait ensuite contaminé les rapports du renseignement territorial (RT), les ex RG, et faussé la lecture des risques. Placés depuis 2008 sous l'autorité des directeurs départementaux de la police, les rapports de ces services locaux répondent aux exigences de la hiérarchie, laquelle prend sa source place Beauvau. Le RT a alerté le gouvernement sur un risque « *d'embrasement à venir* », mais plusieurs agents expliquent : « *on nous demande texto d'écrire que c'est LFI qui est derrière le mouvement alors que c'est objectivement faux de l'avis général des RT⁴* ». L'altération des notes de renseignement est crédible car elle a déjà été observée à Sainte-Soline, le cabinet du ministre de l'époque avait ainsi forcé l'usage du terme « éco-terrorisme » pour servir ses éléments de langage⁵. Une lecture partisane de l'information est source de perte de capacité, et donc de contrôle sur les événements.

Au plan conceptuel, l'autorité et la coercition sont, dans la théorie politique et dans les fondements des États européens, bien distincts. L'autorité se manifeste lorsque la parole du souverain est respectée sans exercice de la coercition. Le fondement de l'autorité est la recherche du consentement à obéir. Il passe par le fait de trouver des compromis. L'intransigeance, et la coercition qui l'accompagne, est un instrument qui n'est mobilisé qu'en situation de perte d'autorité. Lorsque la réponse à un mouvement social très large n'est que policière, c'est que le gouvernement a négligé la recherche de l'ordre politique.

La perte de contrôle sur la journée du 17 octobre a poussé le gouvernement à aller encore plus loin dans la substitution de l'ordre policier à l'ordre politique. Dès le 18, le Président de la République a appelé son

administration à organiser une restriction des libertés publiques. Il ne devait plus y avoir de manifestations en France qui déplaisent à l'exécutif, dont les revendications ne seraient « *pas légitimes* » à ses yeux, les préfets devant veiller à interdire toutes celles qui ne les satisfaisaient pas dans leurs motifs, leur composition ou leurs itinéraires. Cherchant à produire des symboles d'une autorité retrouvée, le gouvernement brandit en fait ceux de la puissance nue de l'État, le répertoire militaire : l'armée de terre dans la rue, les couvre-feux sont décrétés, les unités les plus militarisées de la police (RAID, GIGN) sont invitées au maintien de l'ordre qui n'est pas leur métier, Paris est surveillée par hélicoptère, les blindés de la gendarmerie sont dans les rues.

L'exécutif, peu capable de lutter contre les troubles à l'ordre public, choisit la « *trahison démocratique* », pour reprendre les mots du juriste Nicolas Hervieu⁶, et décide de suspendre le droit de manifester. Dans une rhétorique qui s'approche de celle des groupes autonomes, le gouvernement explique que, au bout du compte, la fin justifie les moyens. Tout se passe comme si pour gérer des troubles, le gouvernement ne voyait d'autre voie que de restreindre les libertés. L'approche déséquilibrée, choisie dès le début du conflit pour marginaliser la gauche de la gauche parlementaire est douteuse. Elle risque d'attirer des groupuscules de droite extra-parlementaire dans le conflit. Le fait que le Président outre passe ses pouvoirs constitutionnels, en recommandant une interdiction généralisée de manifester, et que des couvre-feux aient été mis en place crée un précédent saisissant. Des propos sur lesquels, dès le 26 octobre, il surenchérit en ajoutant « *l'état d'urgence n'est pas un tabou* ». À quelques mois des élections présidentielles et législatives, ce n'est pas un *understatement* que d'y voir une pente qui fait courir des risques profonds à la démocratie libérale.

1. Voir Sebastian Roché et Loral Miller, « Escalade policière contre la protestation et dommages humains lors des réformes des retraites en 2010 et 2023 », *Civitas Europa*, vol. 53, n° 2, 2024, p. 129-157.

2. Voir ses propos dans Julie Carriat, « Mobilisation du 17 octobre : comment LFI, sans être l'extrême gauche ni l'ultra gauche, joue pour elles un rôle de parti "parapluie" », 24 octobre 2026 ; voir aussi Arthur Pouliquen, *Le Monde ou rien. Histoire du mouvement autonome en France*, Éditions du Cerf, 2025.

3. « 17 octobre, 12h19, place de la République à Paris : les policiers provoquent le chaos », *Mediapart*, 24 octobre 2026 [https://www.mediapart.fr/journal/france/241026/17-octobre-12-h-19-place-de-la-republique-paris-les-policiers-provoquent-le-chaos]. D'autres journées ont également été documentées par *Le Canard enchaîné*, « Quand les poulets perdent leurs nerfs », 6 octobre 2026.

4. Pauline Graulle, Pascale Pascariello, David Perrotin, Camille Polloni, Ellen Salvi et Matthieu Suc, « “On nous demande d’écrire que LFI est derrière le mouvement” : autour du 17 octobre, la fabrique d’un bouc-émissaire », *Mediapart*, 19 octobre 2026 [<https://www.mediapart.fr/journal/france/191026/nous-demande-d-ecrire-que-lfi-est-derriere-le-mouvement-autour-du-17-octobre-la-fabrique-d-un-bouc-emissai>].
5. Voir Antoine Izambard et Pierre Gastineau, *Les Espions du président. Secrets et ébecs du renseignement sous Macron*, Albin Michel, 2025.
6. Nicolas Hervieu, « Suspendre la liberté de manifester est une trahison démocratique », *Le Monde*, 23 octobre 2026.